



Contribution du SYNASAV à la consultation publique sur la Stratégie nationale bas-carbone n°3 (SNBC 3)

Le SYNASAV, Syndicat national de la maintenance et des services en efficacité énergétique, accueille favorablement la publication du projet de troisième Stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3), qui fixe le cadre stratégique permettant à la France d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

En tant qu'organisation professionnelle représentant les entreprises de maintenance en génie climatique, le SYNASAV souhaite attirer l'attention sur un levier de décarbonation encore insuffisamment reconnu dans les politiques publiques : la maintenance professionnelle des équipements énergétiques des bâtiments.

I. La performance énergétique ne se limite pas au choix des équipements

La réduction durable des émissions de gaz à effet de serre repose certes sur le renouvellement progressif des équipements et sur l'amélioration de la performance des bâtiments, mais également sur leur fonctionnement effectif tout au long de leur cycle de vie.

Un équipement performant sur le papier ne garantit pas, à lui seul, une performance réelle dans la durée. Cette performance dépend notamment :

- De la qualité de conception
- Du dimensionnement de l'installation
- De la qualité de mise en œuvre
- De la qualité de la mise en service
- De la qualité de l'exploitation et de la maintenance régulière
- Des usages effectifs des occupants

La SNBC gagnerait ainsi à mieux distinguer les performances théoriques des performances réellement obtenues en exploitation.

II. Faire de la maintenance un levier reconnu de la décarbonation

La maintenance professionnelle contribue directement aux objectifs poursuivis par la SNBC. Elle permet notamment :

- De maintenir les rendements énergétiques des installations
- De limiter les consommations d'énergie évitables
- De prévenir les dérives de fonctionnement
- D'augmenter la durée de vie des équipements
- De limiter les remplacements prématurés de ceux-ci
- De réduire les émissions associées à la fabrication de nouveaux équipements
- D'assurer la disponibilité des installations
- Pour certains équipements : de préserver la qualité de l'air intérieur et la qualité sanitaire des installations

Ces bénéfices concernent l'ensemble des équipements énergétiques des bâtiments, indépendamment des technologies ou des énergies utilisées.

Dans une logique d'analyse en coût global et de prise en compte du cycle de vie des équipements, la maintenance constitue ainsi un investissement participant pleinement aux objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique.

III. Intégrer davantage la performance réelle dans les politiques publiques

La réussite de la transition énergétique suppose une meilleure prise en compte des performances effectivement constatées sur le terrain. Le SYNASAV invite à renforcer les approches fondées sur :

- Le suivi des performances réelles
- La mesure des consommations effectives
- L'amélioration continue des installations
- Le maintien des performances dans la durée

Cette approche permettrait d'optimiser les investissements publics et privés tout en valorisant les actions présentant le meilleur rapport coût/efficacité environnementale.

IV. Concilier décarbonation, adaptation et habitabilité des bâtiments

Les effets du changement climatique conduisent à une augmentation des épisodes de fortes chaleurs, qui modifient les besoins des occupants. La stratégie nationale doit intégrer pleinement cet enjeu d'adaptation climatique.

Les systèmes thermodynamiques et, plus largement, les équipements de génie climatique participent non seulement à la réduction des consommations énergétiques lorsqu'ils sont correctement dimensionnés, installés, mis en service et entretenus, mais également au maintien de conditions d'habitabilité des bâtiments tout au long de l'année.

La maîtrise des températures estivales, la qualité de l'air intérieur, la production d'eau chaude sanitaire, la ventilation et la disponibilité des installations constituent désormais des composantes essentielles de la résilience des bâtiments face au changement climatique.

V. Préserver une approche fondée sur la neutralité technologique

Le SYNASAV rappelle son attachement au principe de neutralité technologique et énergétique. Les politiques publiques doivent privilégier les résultats environnementaux recherchés plutôt que prescrire une technologie particulière. Les différentes solutions doivent être appréciées selon leurs performances réelles sur l'ensemble de leur cycle de vie, en tenant compte :

- De leur qualité d'installation
- De leur mise en service
- De leur maintenance
- De leur durée de vie
- De leur aptitude à répondre aux besoins des utilisateurs

Cette approche garantit l'innovation, favorise la concurrence entre solutions et permet de retenir les choix les plus adaptés aux caractéristiques des bâtiments et aux attentes des usagers.

VI. Accompagner la montée en compétences des professionnels

L'atteinte des objectifs de la SNBC reposera largement sur les compétences des entreprises intervenant sur les bâtiments. La qualité des installations et leur performance dans la durée supposent :

- Une formation adaptée des professionnels
- Des qualifications reconnues
- Une montée en compétences continue
- La diffusion des bonnes pratiques professionnelles

Le SYNASAV rappelle à cet égard l'importance des qualifications professionnelles dans la garantie de la qualité des interventions et de la performance des installations.

VII. Assurer la réparabilité et la disponibilité des pièces détachées

La prolongation de la durée de vie des équipements constitue un levier de réduction des émissions souvent sous-estimé. Elle suppose que les entreprises puissent accéder durablement :

- Aux pièces détachées
- Aux documentations techniques
- Aux informations nécessaires à la maintenance

La disponibilité des pièces détachées constitue un facteur essentiel de maintien des performances, de réduction des déchets et de maîtrise du coût global des installations.

Conclusion

Le SYNASAV partage les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre portés par la SNBC 3. Il souhaite toutefois que la stratégie nationale reconnaisse plus explicitement le rôle de la maintenance professionnelle comme levier de performance énergétique, de sobriété, de durabilité des équipements et de réduction des émissions.

La transition bas-carbone ne repose pas uniquement sur le remplacement des équipements. Elle dépend également de leur capacité à délivrer, pendant toute leur durée de vie, les performances attendues.

Reconnaître pleinement la maintenance professionnelle dans les politiques publiques contribuerait à améliorer l'efficacité des investissements réalisés, à renforcer la résilience du parc bâti et à garantir aux utilisateurs des installations performantes, durables et adaptées aux enjeux climatiques.

À propos du SYNASAV

Créé en 1966, le SYNASAV est la première organisation professionnelle française de la maintenance et de la performance durable des équipements énergétiques du bâtiment. Il rassemble les entreprises spécialisées dans la maintenance des systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation, filtration, production d'eau chaude sanitaire, traitement d'eau.

Interlocuteur de référence des pouvoirs publics, des industriels et des acteurs de la filière, le SYNASAV contribue aux travaux techniques et réglementaires, produit des études de référence sur les usages et la maintenance des équipements et porte les qualifications QUALISAV, dédiées à la qualité des interventions de maintenance.

Chiffres clés : 15 M d'interventions / an (+ de 40 000 par jour) ; 2,5 milliards de chiffre d'affaires ; 4,5 M de logements sociaux suivis (95% du parc de l'habitat social).